

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal d'enfants du 30 janvier 2010

Présents : Alain Maulard, adjoint aux affaires scolaires, Martine Chambon, adjointe aux affaires sociales, Claude Jamonac adjoint aux finances, Gérard Héraud, adjoint aux travaux et forêts, Jean-Louis Tête, Christophe Faurie, Françoise Michaud, Jocelyne Aubert, conseillers municipaux, Cassandra Charrier, Killian Charrier, Flavien Chavanon, Alban Degot, Salomé Exbrayat, Coline Faurie, Cynthia Faurite, Laurie Forel, Matthias Hamon, Amélie Michelas, Tiffany Nosree, Quentin Sitzia, Charlotte Soulier, membres du conseil municipal d'enfants.

Absents excusés : Benjamin Desglènes, Alan Garnier, Elodie Joubert, Marie Pinet, Sylvain Venturi.

Secrétaire de séance : Jocelyne Aubert

## Ordre du jour

### - Fonctionnement du conseil :

Approbation du compte-rendu de la réunion du janvier 2010

Suivi de la messagerie du CME

### - Projets :

La forêt

La commission déco des bacs de collecte pour compost

Points sur les boîtes à idées

### - Questions diverses :

Propositions de sortie

## Fonctionnement du conseil

Le compte rendu de la séance du 12 décembre 2009 est adopté à l'unanimité

### Suivi de la messagerie

Alain Maulard explique qu'il y a eu quelques problèmes techniques lors de la mise en place de cette messagerie ([cme.roiffieux@orange.fr](mailto:cme.roiffieux@orange.fr)). Tout devrait fonctionner maintenant.

Les membres du conseil sont invités à noter leur adresse électronique sur la feuille d'émargement.

## Projets

Madame Martine Chambon, adjointe aux affaires sociales et monsieur Jamonac adjoint aux finances se présentent.

Monsieur Heyraud, adjoint en charge des travaux et de la forêt, étant retardé par un rendez- vous, il est décidé de débattre du projet forêt après les autres sujets.

### 1 -L'atelier déco

Monsieur Christophe Faurie informe le conseil que l'atelier décoration des bacs de collecte pour compost se réunira le 20 février de 9h à 11h30 à la salle des aînés.

L'achat de papiers adhésifs de couleurs pour la décoration sera effectué dès que possible et inscrit en dépenses du CME au budget 2010. Les membres de la commission sont invités à réfléchir aux différentes possibilités de décoration pour mettre en valeur les bacs de collecte pour compost afin de les différencier des poubelles d'ordures ménagères, et leur trouver un nom plus court et très parlant.

### 2 - Point sur les boites à idées

Coline, Amélie et Matthias font part au conseil des propositions figurant dans les boites à idées.

- Faire un camping : ce type d'équipement relève du domaine de compétences de la communauté de communes et non de la commune

- enfouissement des lignes électriques : Alain Maulard informe le conseil qu'il y a un projet en cours pour 2010 d'enfouissement de lignes à l'entrée du village vers le transformateur qui sera déplacé et remplacé par une armoire plus discrète.

Il faut savoir que l'enfouissement est une procédure lourde qui concerne EDF, France télécom et l'éclairage public et implique des coûts importants.

- mise en place d'un récupérateur de bouchons en plastique : ce projet est soutenu par l'ensemble du conseil sous réserve de faisabilité. Christophe Faurie doit notamment se renseigner auprès de l'association qui gère la récupération de ces bouchons sur l'existence d'une tournée pour venir à Roiffieux récupérer les bouchons.

- protéger l'environnement : le conseil y travaille (bacs à compost, râteliers vélos ...)

- faire un parking souterrain à proximité des écoles : projet trop cher pour un temps d'utilisation très limité (sorties des écoles). Il serait préférable de faire la promotion du covoiturage et du pédibus.

- éclairage de la Madone : L'époque est aux économies d'énergie, cependant Alain Maulard et Gérard Heyraud vont étudier ce qui existe actuellement et ce qu'il serait possible de faire à moindre coût.

### La forêt

Messieurs Gérard Heyraud et Jean-Louis Tête se présentent : Gérard Heyraud est adjoint en charge des travaux et de la forêt, Jean-Louis Tête est conseiller municipal, il fait parti de la commission forêt et de plus est agriculteur sur la commune. Ils suivent tous deux depuis plusieurs années les travaux de la forêt et sont donc des interlocuteurs privilégiés pour en parler et éventuellement apporter leur aide au conseil.

- La forêt est gérée par l'office national des forêts.

- Depuis très longtemps la commune possédait 8,58 ha. Au fil des années elle a effectué des achats de parcelles et maintenant elle possède 181,75 ha. C'est une des plus grande forêt communale de la communauté de communes du bassin d'Annonay.

- Elle compte deux surfaces, une de production de 119 ha et une destinée à l'accueil du public de 62 ha.

- Elle se compose de 46% de résineux et de 54 % de feuillus.

- Actuellement elle est malheureusement en mauvaise santé et on observe une dégénérescence de la plus part des espèces. Cela est dû à la tempête de 1999 où environ la moitié de la forêt a été détruite et fragilisée, suivie par deux années de sécheresse (2003 et 2007). Heureusement, de 1985 à 1995 il y avait eu des plantations d'arbres (parfois avec l'aide des écoles), ces arbres moins hauts ont mieux résisté à la tempête mais il a fallu pratiquer des éclaircissements pendant les périodes de sécheresse.

- Il y a une grande diversité d'arbres et aussi une grande diversité de la faune avec notamment beaucoup d'espèces d'oiseaux.

- En 1998 des sentiers pédagogiques avaient commencé à être aménagés avec le nom des arbres, des projets de fiches pédagogiques... Tout a été arrêté après la tempête. Il a fallu 5 ans pour remettre la forêt en ordre.

- Il faut également penser aux risques liés à la forêt dont le plus important est le feu. À ce propos, Alain Maulard informe le conseil que le 3 juin une animation sur le thème de la défense des forêts contre l'incendie (DFCI) sera organisée par la CCBA pour les élèves de CM2 avec le concours de l'office national des forêts et des pompiers.

Afin de faire un bilan et de mieux cerner les projets à envisager, une visite de quelques sentiers de la forêt se fera le dimanche 7 février de 9h30 à 11h30.

Rendez-vous à l'espace pédagogique.

### Questions diverses

La visite de la cantine de l'ESAT se fera après les vacances de février en deux groupe : un groupe visitera les cuisines, pendant que l'autre visitera les ateliers.

#### Proposition de sortie

Il est proposé au conseil la visite du centre de tri et de valorisation des déchets de St Barthélémy de Vals. Une animation pour les scolaires doit être mise en place à partir du mois d'avril. A suivre.

Claude Jamonac donne deux informations :

- Le club de tir d'Annonay a le projet de faire une aire de tir en forêt et est donc en recherche de lieu.

- L'aménagement d'une aire de jeux pour les ados nécessite un budget trop important pour la commune actuellement, mais pourra être réétudié plus tard.

La séance est levée à 11h30.